DOSSIER
Page 3 à 5

ACTIVITÉ DES SYNDICATS
Page 6 à 9

L'INTERPRO EN MOUVEMENT
Page 10 à 15

Cfdt: CENTRE VAL DE LOIRE

N°168
juillet 2025

Le magazine des militants de la Région Centre-Val de Loire

InterVals





ACTUALITÉ

Gilles LORY

L'intransigeance du patronat et son **incapacité à rechercher un compromis** ont refermé les discussions retraites le 23 juin dernier après quatre mois de discussions. Lors de la dernière séance de négociation, l'animateur de la Délégation paritaire permanente, a proposé un **texte équilibré**. Ce texte a été **repoussé d'un revers de main par le patronat**, sans discussion. Conforme à son mantra, **ni contrainte pour les employeurs ni contribution des entreprises**, le patronat est resté arc-bouté. Il **porte lourdement la responsabilité d'un échec** de la négociation.

C'est sur **la pénibilité** que les discussions ont butées. Les organisations syndicales avaient en effet accepté de **ne pas revenir sur les 64 ans** en vue d'aboutir à un accord, avec comme contrepartie **un dispositif pénibilité ambitieux** qui aurait autorisé les salariés concernés à partir plus tôt. L'idée était notamment de **réintégrer dans le C2P les trois critères ergonomiques**, en l'occurrence le port de charges lourdes, les postures pénibles et les vibrations mécaniques, qui en avaient été retirés en 2017. Or **le patronat est resté inflexible**. Il acceptait de réintégrer les trois critères de pénibilité dans le C2P… **mais sans que cela permette de prendre plus tôt sa retraite**. Les organisations patronales ont même proposé, dans la dernière ligne droite de la négociation, **un dispositif pénibilité en net recul** par rapport à ce qui existe aujourd'hui !
Une position inacceptable selon les organisations syndicales, qui ont toutes exprimé leur colère quant à l'attitude du patronat.

La balle est à présent dans le camp du Premier ministre, qui, dès l'annonce de l'échec des discussions, a invité l'ensemble des négociateurs à Matignon pour tenter de sauver le « conclave ». **La CFDT a évidemment accepté** l'invitation de François Bayrou, en rappelant ses revendications et son souhait d'avancer.

Les **avancées évoquées par le Premier ministre** lors de son intervention publique qui a suivi sont réelles :

- **l'amélioration des pensions des femmes**
- **la prise en compte de deux trimestres supplémentaires par enfant** pour accéder plus facilement au système des carrières longues
- la **diminution de l'âge de la décote** sont à mettre au bénéfice de ces quatre mois d'échanges.

Mais les **deux points de blocage** mentionnés par François Bayrou **ne sont pas des points mineurs**. La **CFDT fermement opposée au décalage de l'âge de la retraite à 64 ans**, a bataillé pour **réparer les injustices de la réforme de 2023** envers les travailleurs et les travailleuses qui exercent des métiers pénibles. En exigeant la **réintégration des critères ergonomiques** dans le Compte professionnel de prévention **ouvrant la possibilité à des départs anticipés**, elle est **restée fidèle à ses engagements.**

Face à cette impasse, **François Bayrou a annoncé qu'il était prêt à trancher lui-même**. Le chef du gouvernement a laissé entendre que le **projet de budget de la Sécurité sociale intégrerait des mesures sur les retraites**, qu'un accord préalable existe ou non. **Une manière d'afficher sa volonté d'aboutir**, tout en maintenant **une pression sur les partenaires sociaux**. La CFDT **entend bien continuer de peser** sur ce dossier pour **plus de justice sociale** dans ce débat budgétaire qui va s'ouvrir.

C'est dans ce contexte difficile qu'ont été publiés **les chiffres de la représentativité interprofessionnelle** mesurée sur la période 2020-2024. En région Centre Val de Loire avec **27,95% des suffrages**, la CFDT demeure **la première organisation syndicale** et **progresse de +0,84%.** Ce bon résultat est à mettre à l'actif de **tous les militants CFDT**, qu'ils en soient ici remerciés. Ces résultats **démontrent aussi la confiance que nous porte les salariés. Ces bons résultats nous permettront aussi de peser davantage** dans les discussions à venir !

Gilles LORY

PROTECTION SOCIALE

Préparez le renouvellement des mandatés CFDT

Le renouvellement des mandatés des caisses de Sécurité sociale est prévu pour le premier semestre 2026. C'est près de **100 mandatés** qui vont être nommés ou renouvelés à cette occasion. En s'impliquant dans sa gouvernance, la CFDT marque son attachement à la Sécurité Sociale à l'heure où notre modèle de protection sociale est attaqué et alors même que les citoyens ont plus que jamais besoin de solidarité.

Les objectifs de la CFDT

Il s'agit bien sûr de pouvoir présenter une délégation complète dans chaque caisse de sécurité sociale, en favorisant la prise de responsabilité des femmes, des jeunes et des personnes issues de la diversité.

L'objectif est également de peser sur la gouvernance en augmentant notre nombre de présidences et de vice-présidences CFDT.

Le rôle des mandatés

Les CAF, URSSAF et CARSAT sont pilotées par un conseil d'administration (avec des administrateurs) et les CPAM par des conseils (avec des conseillers). Au sein de ces instances, la CFDT dispose de 2 sièges pourvus par 4 mandatés (2 titulaires, 2 suppléants). La délégation doit obligatoirement être paritaire (deux hommes et deux femmes).
Ils se font l'écho des réalités de vie des travailleurs pour contribuer à répondre au mieux à leurs besoins. En tant qu'administrateurs / conseillers de caisse de Sécurité sociale, les mandatés CFDT ont en effet à se prononcer sur l'activité de la caisse, son budget, sa politique d'action sociale, la qualité de la relation aux assurés…
Dans les URSSAF, ils sont des observateurs "privilégiés" de la santé économique du territoire.

Nous recherchons donc des candidats qui ont :

- Un intérêt ou une curiosité pour la protection sociale : aucune expertise n'est nécessaire, juste l'envie de découvrir et de se questionner
- Une sensibilité à la dimension interprofessionnelle de la CFDT
- L'appétence pour le travail en collectif

KIT DE DÉCOUVERTE ET VIDÉO TÉMOIGNAGE
Scanner pour visualiser

Les UD/US assurent le renouvellement des mandatés CPAM, CAF et URSSAF départementaux, ainsi que la désignation des chefs de file.
L'URI gère les renouvellements des mandatés CARSAT, URSSAF régionaux et des mandats de second niveau (UGECAM, CICOA, ARS…), ainsi que les chefs de file associés.

Les candidatures doivent être portées par les syndicats, en veillant à la diversité des profils et à une stricte parité (sinon, la désignation sera refusée).

Désignations à finaliser avant fin 2025. Pour toute question, rapprochez-vous de votre UD, US ou URI.

Conditions pour siéger

- Avoir au moins 18 ans et être né après août 1960 (âge limite de 65 ans à la date de nomination).
- Aucune condition de nationalité ni de résidence.
- La délégation CFDT doit être paritaire : 2 femmes et 2 hommes.
- Chaque candidat doit fournir :
 - une déclaration d'intérêt,
 - un CV,
 - une pièce d'identité (recto verso),
 - et d'autres renseignements exigés par la Mission nationale de contrôle.

Moyen mis à disposition

- Temps de réunion pris en charge (remboursement employeur) — certains accords incluent aussi la préparation.
- Frais de déplacement remboursés selon les règles Sécurité sociale.
- Indemnité de 30 € par réunion officielle (frais divers : documentation, téléphone…).
- Lettre confédérale sur la protection sociale.
- Visios régulières avec les chefs de file.
- Rassemblement annuel des mandatés.
- Formations CFDT et syndicales adaptées aux besoins.
- Formations complémentaires dispensées dans les caisses.

AGIR POUR LA SANTÉ E



LE CESER ET LE CONSEIL RÉGIONAL

s'engagent dans un pacte régional pour répondre aux enjeux de santé publique en Centre-Val de Loire !

Le 30 avril, le Conseil régional et le CESER se sont réunis en séance plénière commune sur la thématique de la **santé publique**. Cette réunion fait suite à la mise en œuvre du programme « **Ma Région 100 % Santé** » lancé en 2019, au « Pacte régional pour répondre aux enjeux de santé publique en Centre-Val de Loire » adopté par la **Région** et le **CESER** lors d'une session commune en **février 2022**.

Ces actions ont notamment permis : la **transformation** du Centre hospitalier d'Orléans en Centre hospitalier universitaire, **l'ouverture** d'une faculté de médecine à l'université d'Orléans permettant la **formation** de médecins supplémentaires, l'**augmentation** significative des étudiants pour les formations sanitaires et sociales, la **création** de la faculté d'Odontologie de Tours, le soutien aux structures d'exercice regroupé et des partenariats renforcés avec les professionnels de santé libéraux, l'**ouverture** de 6 options santé dans les lycées, etc.

Ces actions ont permis de **pallier en partie l'inaction de l'État dans le domaine de la santé** alors que notre région est la dernière région métropolitaine en terme de démographie médicale.
Le **CESER**, comme le **Conseil régional**, appelle l'État à **mettre en place des actions significatives pour faire reculer la désertification médicale et à soutenir les hôpitaux publics et les maternités qui sont dans une situation très préoccupante.**

Le pacte régional fait le bilan des actions entreprises, **fixe de nouveaux objectifs** et précise les attentes vis-à-vis de l'État sur les questions de santé.
Vous pourrez trouver l'intégralité de ce document via ce QR CODE

LES CESER ÉCHAPPENT À LEUR SUPPRESSION

Dans le cadre du **débat sur la loi de simplification de la vie économique des entreprises**, un amendement avait été adopté en commission visant **la suppression des CESER** (sans que l'on comprenne bien d'ailleurs en quoi cela simplifierait la vie des entreprises) avec les voix du RN, de LR et d'une partie de la majorité présidentielle.

Les **CESER** et la **CFDT** se sont **mobilisés – courriers** et **rencontres avec les parlementaires**, les sénateurs, les groupes politiques – pour **démontrer l'utilité des CESER et leur intérêt pour la société et le débat public.**

Après cette mobilisation intense, l'**Assemblée nationale a fini par rejeter l'amendement de suppression des CESER par 123 voix contre 86** (tous les députés n'étant pas présents dans l'hémicycle !).

Cette victoire a été remportée grâce à **notre mobilisation collective**, mais cela démontre qu'un **nombre important** de députés souhaitent **supprimer tout mode d'expression de la société civile.**

La vigilance sera de mise dans les années à venir pour **éviter** que **ce sujet ne revienne sur le devant de la scène**.

ET LA JUSTICE SOCIALE

À VOUS DE SCANNER !

:

Un **courrier** a également été **adressé au Premier ministre** pour que, face à **l'urgence**, la région Centre-Val de Loire puisse devenir :

- Un territoire d'engagement accéléré
- Un territoire d'expérimentation à grande échelle
- Un territoire d'innovation partagée

Avec notamment :

- l'ouverture d'une première année de médecine dans chaque département,
- l'augmentation du nombre d'internes,
- la priorité aux candidats issus du Centre-Val de Loire pour les IFSI,
- le soutien aux PADHUE et IPA, etc.

Ce nouveau pacte **marque une volonté transpartisane d'avancer sur la question de la santé** dans un domaine où l'État, pourtant compétent, manque de volontarisme.

La CFDT regrette que certains aspects soient seulement évoqués (santé mentale, vieillissement, autonomie), mais **se félicite des propositions**.
Elle a insisté pour qu'un **travail soit engagé** sur l'attractivité des métiers du soin.

François Bonneau, président du Conseil régional, a indiqué **son intérêt** pour cette démarche et en vérifiera la faisabilité avec les

CANCER DU SEIN ET RECONNAISSANCE EN MALADIE PROFESSIONNELLE



Entre 1990 et 2023, selon l'**Institut national du cancer**, on passe de **29 934 à 61 124 cas** de cancers du sein, **première cause de décès chez les femmes.**

La CFDT se bat, quant à elle, depuis de nombreuses années pour faire reconnaître **le cancer du sein en maladie professionnelle**.
La Fédération **CFDT Santé Sociaux** pointe les facteurs de risque, particulièrement pour les **travailleuses de la santé** : travail de nuit ; rayonnements ionisants (imagerie médicale) ; produits chimiques (oxyde d'éthylène stérilisation du matériel médico-chirurgical, perturbateurs endocriniens, produits cytotoxiques)…

À terme, elle souhaite la **création d'un tableau de maladie professionnelle reconnaissant le cancer du sein.**

La Fédération met en œuvre un **dispositif d'accompagnement** de ses adhérentes touchées par le cancer du sein.
Tout d'abord, un militant reçoit l'adhérente pour un **premier entretien** afin d'expliquer la démarche.
Ensuite, un **entretien plus complet** de recensement des facteurs de risques est réalisé.
Suite à la validation du dossier par la Fédération, l'adhérente et la militante sont **reçues** par un **médecin d'un cabinet d'expertise conventionné.**

Ce compte rendu aura pour **objectif** d'appuyer la **reconnaissance de la maladie professionnelle.**

À terme, l'objectif est d'intégrer le **cancer du sein** dans un nouveau tableau de **maladie professionnelle**, ce qui permettrait de simplifier la démarche.

Une **dizaine** de cancers du sein en France sont déjà reconnus comme maladies professionnelles… mais hors tableau.

Le dossier fédéral est accessible à tous : scannez le QR code pour le découvrir

VOUS AVEZ UN PROJET LOGEMENT ?



TROUVER UN LOGEMENT



DÉMARRER DANS LA VIE ACTIVE



ACHETER UN BIEN IMMOBILIER



FINANCER DES TRAVAUX



FAIRE FACE À UNE DIFFICULTÉ LOGEMENT



INVESTIR DANS L'IMMOBILIER

Ayez le réflexe Action Logement !

AFF-MULTISOLUTIONS-PEEC - Juillet 2022 - Action Logement Services SAS au capital de 20.000.000 d'euros
Siège social : 19/21 quai d'Austerlitz 75013 Paris 824 541 148 RCS Paris - Immatriculée à l'ORIAS sous le numéro 17006232
Société de financement agréée et contrôlée par l'ACPR

0970 800 800
De 9h à 18h, du lundi au vendredi
(Horaires métropolitains - Numéro non surtaxé)

actionlogement.fr

ActionLogement
RECONNU D'UTILITÉ SOCIALE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DGFIP : Un cap clair pour demain



Le **vendredi 6 juin** à **Saint-Avertin** a eu lieu l'**assemblée générale** de la section **DGFIP d'Indre-et-Loire** du syndicat des Finances de la Région Centre.

Une quarantaine de militants étaient présents pour suivre les débats de cette journée. **Le rapport d'activité**, voté à l'unanimité, conforte le travail de proximité en direction des agents de la fonction publique.

L'URI Centre a pu intervenir et féliciter les équipes pour le travail réalisé par le syndicat et la section des **Finances Publiques d'Indre-et-Loire** sur le développement et sur le **revendicatif CFDT.**

La marche n'est pas haute puisqu'il manquait **13 voix** aux dernières élections pour que la **CFDT soit majoritaire** au sein de cette administration.

Les militants sont en ordre de marche pour le prochain cycle électoral des **élections Fonction Publique !**



CONGRÈS INTERCO 18 : militants mobilisés pour l'avenir



Un **congrès de syndicat** est un événement majeur qui rassemble les militants de la structure. C'est un **moment clé de la démocratie syndicale**, où l'on fait le **bilan de l'activité passée**, où l'on débat des **grandes orientations** et des **revendications pour les années à venir**, et où l'on élit la **nouvelle équipe du syndicat**. C'est l'occasion de **renforcer la cohésion** des membres et d'**adapter la stratégie aux enjeux du moment**.

Le congrès CFDT **Interco du Cher** s'est tenu le **23 mai** à la Maison des syndicats de Bourges, devant une quarantaine de personnes.

Un **programme chargé** attendait les membres du conseil syndical, partageant l'objectif de construire un syndicat départemental fort, actuellement suivi par 180 adhérents. Après la présentation du **rapport d'activité**, sont venues l'**approbation des comptes**, l'**adoption des statuts**, puis, pour finir, l'**élection du nouveau bureau du syndicat.**

Le bureau exécutif sera composé de **15 membres**, avec une répartition précise des tâches de chacun :

Secrétaire général du syndicat Interco : Stéphane Bardel

Secrétaire général adjoint : Morgan Mauzet

Trésorier : David Thevot

Trésorière adjointe : Bernadette Robrier

Toutes nos **félicitations** à la nouvelle équipe syndicale élue à l'issue du congrès !

Nous vous souhaitons **plein succès dans vos nouvelles fonctions et un excellent mandat !**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'UD CFDT DU CHER : une dynamique collective

Le vendredi 13 juin 2025 une **cinquantaine de militants** s'est réunie à l'occasion de l'**assemblée générale** des syndicats CFDT du **Cher**, représentant les adhérents du département.

Le rapport d'activités, présenté par **Rachid BOUADMA**, Secrétaire général de l'UD, a suscité de nombreuses questions et ouvert le débat sur les projets à venir. Il a été **validé** à une **large majorité**.

Le rapport financier, quant à lui, a mis en lumière une **trésorerie saine**, ouvrant la voie à de nouveaux projets.

Gilles LORY, Secrétaire général de l'Union Régionale CVDL, a ensuite évoqué les conséquences de l'actualité nationale et internationale sur le monde du travail.

La journée s'est conclue autour d'un repas convivial, préparé par un militant d'Interco.



THIERRY CHATELIN DÉCORÉ DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE



Le vendredi 16 mai 2025, Gérald HAYOTTE, ancien DSC CFDT du groupe Giat Industries, a rendu hommage à son camarade et ami **Thierry Chatelin**, décoré de l'**Ordre National du Mérite**.

Militant CFDT engagé depuis les années **1980**, Th. Chatelin a mené une **carrière exemplaire à l'EFAB** de Bourges. Artificier, gestionnaire, permanent syndical, élu CE/CCE, il a aussi été administrateur salarié chez Giat Industries.

Investi dans le tissu associatif et politique local, il a **présidé la CAF du Cher pendant 11 ans**, siégé en tant qu'élu municipal, et agit au sein de l'agglomération berruyère.

G. HAYOTTE a salué
« Un militant intègre, rigoureux, attachant »,
fidèle aux valeurs laïques et républicaines, concluant sur la devise CFDT :
« Le courage de dire, la volonté de faire. »

LE 12E CONGRÈS DE L'URR : mobilisation et orientations

Le **12e Congrès de l'Union Régionale des Retraités Centre Val de Loire** (URR) s'est tenu dans les locaux de l'Union des syndicats d'Indre-et-Loire, le jeudi 12 juin 2025 à Saint-Avertin.
Une **cinquantaine de militants** ont pris part à ce moment démocratique essentiel. Les échanges nourris autour des rapports d'activité et des orientations ont abouti à des votes de confiance unanimes. Les **prochains membres** de l'URR seront désignés lors de la réunion prévue en juin. Les syndicats de retraités ont jusqu'à cette date pour proposer leurs candidats.

L'URI Centre a souligné l'**engagement de l'URR dans la dynamique régionale et son rôle dans l'actualité revendicative**.



CONGRÈS SRTC : continuité, confiance et engagement syndical

Le vendredi **4 avril 2025 à Tours**, s'est déroulé le congrès du **Syndicat Régional des Transports du Centre** (SRTC), en présence d'une trentaine de militants du syndicat, de représentants de la Fédération des Transports et de la Route, de l'URI Centre et de l'US 37, qui accueillait l'événement.

Approuvé à l'unanimité, le rapport d'activité a souligné l'**accompagnement** des sections syndicales, via notamment une **assistance juridique** importante, les **formations fédérales**, les actions menées tout au long du mandat ainsi que la participation à la vie de l'organisation et aux instances CFDT.

À la suite du vote unanime du rapport financier, les délégués ont pu intervenir.

Les **orientations** ont été elles aussi votées à **l'unanimité**. Le syndicat a mis en exergue dans sa résolution la nécessité du développement syndical et l'importance de la participation à la vie du syndicat. Dans ses orientations, le syndicat rappelle l'importance de la **représentativité de la CFDT** ; il engage l'**ensemble des acteurs**, **exécutifs**, **militants** et **adhérents**, à agir pour une vraie **démocratie** où chacun a des droits et des devoirs.

L'**ensemble des candidats au bureau syndical a été élu** : **SANDRA JACQUEMIN** occupe le poste de Secrétaire Générale, **JÉRÔME GAUDON** celui de Secrétaire Général adjoint, et **SANDRINE BLAS NIGOUL** celui de Trésorière.

Ce vote de confiance accordé à la Secrétaire Générale reconduite dans ses fonctions, ainsi qu'à l'ensemble du nouveau bureau, lance une dynamique positive pour les quatre prochaines années.



CONGRÈS S3C EL&L : Engagement revendicatif et mobilisation unanime

Le **24 avril** a eu lieu à **Bierville** le congrès du **syndicat Conseil Communication Culture Entre Loir et Loire** (qui couvre les départements 28 et 45) et a réuni plus de **70 participants**.

Le débat sur le rapport d'activité a permis de faire le point sur **les actions mises en œuvre** en termes revendicatifs dans les entreprises du territoire du syndicat, ainsi que sur les **résultats électoraux** pendant la mandature. Il a également permis de dresser un état du **développement** et de la **formation syndicale** mise en œuvre, ainsi que sur le fonctionnement du syndicat (instances, communication, trésorerie, juridique, droit syndical…).

Ce rapport d'activité a été approuvé à l'unanimité.

Le rapport d'orientations se concentre sur des priorités revendicatives : **la lutte contre la dégradation des conditions de travail, l'anticipation des transformations du travail, le pouvoir d'achat et l'emploi.**

Le lien entre **action revendicative** et **développement** de la CFDT est largement mis en avant, avec la volonté de mener une action volontariste pour valoriser les succès syndicaux et démontrer les bénéfices concrets de l'engagement CFDT pour les salariés.

Ce rapport d'orientations a été adopté à l'unanimité.

Un bureau de **12 membres a été élu**.
Catherine BILLAULT est Secrétaire générale, **Christophe NIERADZIK** Secrétaire général adjoint, et **Thomas ROOSEN** Trésorier.

SÉMINAIRE CFDT FONCTIONS PUBLIQUES

Le Code Général de la Fonction Publique à la loupe !



La CFDT Centre-Val de Loire a organisé à Orléans un **séminaire d'information** et d'**échanges** sur le Code général de la fonction publique, rassemblant une **cinquantaine de militants** syndicaux et d'agents des trois fonctions publiques.

Ce séminaire visait à mieux **comprendre les enjeux** et l'**application concrète** de ce texte fondamental, qui regroupe l'ensemble des règles relatives à la fonction publique. Ce code, dont la codification a été engagée par **la loi du 6 août 2019**, ne sera finalisé qu'à la fin de **l'année 2026**.



Myriam Boussoum, avocate spécialisée en droit public, a animé les échanges. Elle a apporté un éclairage expert sur les évolutions en cours, illustrant ses propos d'exemples concrets concernant :

- Les droits et obligations des agents,
- la mobilité,
- la rémunération,
- les garanties statutaires.

Les militants ont ainsi pu mieux appréhender les implications du Code dans leur quotidien professionnel.

Ce rendez-vous témoigne de l'**engagement de la CFDT à former ses adhérents pour garantir une défense efficace et éclairée de leurs droits**.

À noter : prochain séminaire prévu le
10 septembre 2025.

CFDÉCOUVERT' 2025 :

La formation jeune à ne pas manquer !

Les **13** et **14 novembre prochains**, la CFDT Centre-Val de Loire donne rendez-vous aux jeunes de moins de 35 ans pour vivre une expérience collective et syndicale unique : **CFDécouverT' 2025**. Cette formation régionale se veut à la fois **immersive, festive et mobilisatrice.** Une belle occasion de **découvrir la CFDT autrement**... et pourquoi pas, de susciter des vocations !

CFDécouverT', c'est bien plus qu'un stage syndical. Pendant deux jours, les participant·es seront plongé·es dans l'univers CFDT à travers :

- un défi collectif à relever en équipe,
- des temps de réflexion sur les valeurs, l'histoire et le fonctionnement démocratique de la CFDT,
- la création d'un symbole commun à tous les jeunes de la région,
- une soirée festive pour renforcer les liens.

Pensée comme une expérience de groupe, cette formation favorise l'engagement, la transmission entre générations et la construction d'une dynamique jeune dans les syndicats.

À qui s'adresse CFDécouverT' ?

Cette formation est ouverte à toute personne :

- adhérente CFDT à jour de cotisation, rattachée à l'URI Centre-Val de Loire,
- et âgée de moins de 35 ans (jusqu'au 31 décembre de l'année des 35 ans).

Bonne nouvelle : la participation est entièrement prise en charge !

Elle est également éligible au **congé de formation syndicale** (CFESES ou ASA).

Comment s'inscrire ?

Les inscriptions sont ouvertes dès maintenant via la plateforme **Ma Formation**, accessible depuis l'**espace adhérent CFDT.**

Date limite d'inscription : 26 septembre 2025

Ferme de Courcimont à Nouan-le-Fuzelier
Loir-et-Cher (41)
Les 13 et 14 novembre 2025

Et maintenant ? À vous de jouer !

Ensemble, donnons envie à une nouvelle génération de rejoindre l'engagement syndical !

PAS DE PHOBIES AU BOULOT !

La CFDT engagée pour les droits des personnes LGBTI+ au travail

Énorme succès des Marches des Fiertés 2025 en Centre-Val-de-Loire

La CFDT mène une **politique active** contre toutes les formes de **discrimination au travail.** Profondément attachée aux valeurs de solidarité, elle défend l'**égalité** de traitement pour toutes et tous, sans distinction d'orientation sexuelle ou d'identité de genre.

Sur le terrain, les militantes et militants CFDT sont à l'écoute des victimes de violences ou de mises à l'écart. Dans les entreprises et les administrations, le collectif CFDT accompagne, soutient et agit pour garantir un environnement de **travail inclusif** et **respectueux**.

Depuis **20 ans**, la **CFDT** participe aux Marches des Fiertés en affirmant haut et fort ses **engagements pour les droits LGBTI+.**







Les marches 2025 en région Centre

● BLOIS – Samedi 24 mai

Près de 800 manifestants ont répondu à l'appel du Planning familial. Malgré l'impossibilité d'installer un barnum CFDT (refus d'autorisation), les militants ont défilé fièrement, distribuant drapeaux, tracts, autocollants et tatouages éphémères aux couleurs LGBTI+/CFDT.

● TOURS – Samedi 7 juin

Organisée par le Centre LGBTI+ de Tours, la marche a rassemblé environ 5 000 participants. Le char CFDT, animé par DJ OX, a mis l'ambiance ! 2 500 drapeaux, tracts, préservatifs et tatouages ont été distribués dans une atmosphère festive malgré la concurrence de deux grands événements culturels.

● BOURGES – Samedi 5 juillet

Pour cette deuxième participation, la CFDT partagera un stand avec le Centre LGBTI+ au parc des Prés Fichaux. Les militants accueilleront les manifestants, distribueront les outils CFDT et répondront aux questions. La marche traversera le centre-ville dans une ambiance que l'on espère aussi chaleureuse que l'an passé.

Un immense merci à toutes les militantes et tous les militants CFDT engagés dans ces actions de visibilité.

Bravo aux équipes syndicales pour ces actions LGBTI+ exceptionnelles !

LA CFDT EN ACTION DANS LE LOIRET :

Duralex, dialogue social et engagement collectif

Le 21 mars, **Marylise Léon**, Secrétaire générale de la CFDT, était en déplacement dans le Loiret pour un débat d'actualité revendicative. Plus de **100 militants** avaient répondu à l'invitation de la CFDT Centre-Val de Loire pour venir dialoguer avec la Secrétaire générale de la CFDT.

De nombreux sujets ont été évoqués : **situation internationale, instabilité politique en France, négociations en cours au niveau national, et notamment un point sur les discussions retraites**. Les questions de l'accès aux services publics ainsi que les conditions d'exercice de ces missions ont également fait l'objet de larges débats.

La place de l'Europe dans le nouveau contexte de tensions internationales a aussi été interrogée, ainsi que la nécessité de consacrer une part plus importante de notre PIB aux activités de défense.

Cette séquence a permis à chaque participant de s'approprier **les enjeux de la période**, et Marylise a ainsi pu recueillir l'**avis** et la **sensibilité des militants** de Centre-Val de Loire présents à ce débat.





La Secrétaire générale de la CFDT, Marylise Léon, s'est rendue à la verrerie Duralex de La Chapelle-Saint-Mesmin, reprise en Scop par ses salariés en septembre 2024.
Un projet auquel a largement contribué la section CFDT de l'entreprise, soutenue dans ses actions par l'ensemble des structures CFDT (syndicat, fédération, union régionale, confédération).

L'entreprise, bien connue pour ses verres de cantine, a en effet été reprise en Scop (société coopérative de production) à l'été 2024 par ses salariés et l'ancienne direction.

« Il a fallu expliquer le projet, travailler sur l'offre de reprise et le financement. Tout ça en trois mois. Ce qui a convaincu les salariés, c'était de s'engager dans un autre modèle économique et de pouvoir sauvegarder les emplois. »

Aujourd'hui, 147 salariés sur les 236 que compte l'entreprise sont actionnaires.
Depuis la reprise en Scop, l'entreprise a même embauché, notamment des commerciaux et une équipe marketing, pour développer son activité.

De nombreux projets ont vu le jour :

- Boutiques à Orléans et Paris
- Vente en ligne
- Partenariats avec La Poste et Le Slip Français
- Éditions limitées…

Même si les défis auxquels l'entreprise doit faire face restent nombreux, les perspectives sont encourageantes : la Scop est dans une situation plus favorable que celle initialement prévue.

- L'exemple Duralex montre qu'une alternative aux fermetures est possible.

Quand les salarié·es s'engagent collectivement, il est possible de sauvegarder les emplois et de faire naître de nouveaux projets.

Il est essentiel de valoriser ces réussites industrielles et syndicales.





UNE JOURNÉE POUR RENFORCER LA DÉMOCRATIE ET LE DISPOSITIF ARC

Le 16 juin dernier, la CFDT Centre-Val de Loire a accueilli près d'**une soixantaine de personnes** pour une journée d'**échanges** et de **réflexions** placée sous le signe de la démocratie, de la lutte **contre les idées d'extrême droite**… et de l'**accompagnement syndical.** Une journée en deux temps, marquée par l'implication forte **des militants** et des **accompagnants ARC.**

Une matinée dédiée aux accompagnants ARC

C'est par **un temps de travail réservé aux accompagnants ARC** que la journée a débuté. Les participants se sont réunis autour d'un double objectif : partager leurs pratiques de terrain et ouvrir une réflexion collective sur l'évolution du dispositif **ARC** (**Accompagnement, Ressources, Conseil**). Cette séquence, riche et vivante, a permis de dresser un **premier bilan de l'accompagnement syndical en région** et d'interroger les outils et méthodes à mobiliser pour répondre aux défis actuels : **renouvellement militant, revitalisation des débats internes, appui aux sections syndicales fragilisées…**
Ces échanges ont confirmé la **nécessité de maintenir, voire de renforcer, le rôle des accompagnants** dans la dynamique syndicale régionale. Ce temps de partage a également nourri les travaux de l'après-midi, que plusieurs accompagnants ont prolongé en participant à l'ensemble de la journée.

Une après-midi ouverte à tous : « Quelle démocratie pour demain ? »

L'après-midi s'est articulée autour de deux tables rondes, précédées par une animation dynamique portée par **Claire Valentin (CRAJEP)**, sous forme de **débat mouvant** sur des idées reçues, notamment celles véhiculées par l'extrême droite. Une manière efficace de créer un **cadre de dialogue interactif**.

La première table ronde, aux côtés de **Vincent Édin** (journaliste et auteur), **Christiane Véron** (Ligue des droits de l'Homme), et **Yoann Alba** (CRAJEP), a permis d'éclairer les **mutations démocratiques à l'œuvre** et les stratégies de banalisation de discours discriminants.
La seconde table ronde, plus syndicale, a réuni des **militants de terrain** (**Gilles Richy, Mohamed Djerdoubi**), **des responsables confédéraux (Anne-Flore Marot, Thibaud Kurtz)** et a mis en lumière les **actions concrètes menées au sein de la CFDT** pour lutter contre l'extrême droite, à travers notamment l'**appui des accompagnants ARC**, **la formation**, ou encore la **construction de récits alternatifs** sur nos lieux de travail.

Un tremplin pour la suite

En conclusion, **Teddy Aveline**, référent régional CFDT sur les questions de démocratie, a rappelé que cette journée constitue une **étape dans la construction d'un réseau régional CFDT contre l'extrême droite**. Il a réaffirmé l'engagement de l'URI à soutenir les équipes, à mobiliser le dispositif ARC au plus près des besoins, et à animer une **dynamique collective** pour porter haut **les valeurs syndicales de solidarité, de justice et de respect.**

Plus qu'un moment fort, cette journée a été vécue comme un **point de départ** pour mutualiser les pratiques, construire des outils adaptés, et faire front, ensemble, face aux idées qui menacent notre **vivre-ensemble**.

Vous souhaitez en savoir plus ou contribuer ?

Si vous souhaitez recevoir des informations, poser vos questions ou échanger autour du **plan d'action régional CFDT contre les idées de l'extrême droite**, n'hésitez pas à nous contacter.

Ce plan a pour objectif de renforcer nos **actions syndicales face à la montée de ces idées**, en favorisant la **mobilisation collective**, le **partage d'initiatives concrètes** et la mise à **disposition d'outils** pour les équipes sur le terrain.

Votre implication est précieuse : rejoignez la dynamique !

Contact : **uricentre@centre.cfdt.fr**

LA FORMATION SYNDICALE

En plein essor à l'URI Centre-Val de Loire

Depuis le début du mandat en 2023, la formation syndicale connaît une dynamique positive et durable en Région Centre-Val de Loire. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : alors que 786 personnes étaient inscrites en formation en 2023, elles sont déjà **814 au 10 avril 2025** et l'année est encore loin d'être terminée. Cette progression témoigne d'un **véritable appétit de formation** chez nos militants, signe d'un engagement renforcé et d'une volonté de monter en compétence.

La hausse la plus notable concerne **les formations hors mandat**, qui passent de **492 inscrits en 2023 à 611 en 2025**. Les formations juridiques ne sont pas en reste, avec une progression significative : **94 inscrits en 2023 contre 115 cette année**. Ces chiffres traduisent une réelle prise de conscience de l'importance de la maîtrise des outils, des règles et du contexte dans lesquels nous agissons.

Seules les **formations liées aux mandats** connaissent une légère baisse. Celle-ci est tout à fait naturelle et s'explique par le caractère cyclique des élections professionnelles, qui déterminent les besoins en la matière. Elle ne remet aucunement en question la dynamique globale, bien au contraire.

David BABAULT
Secrétaire Régional en charge de la Formation Syndicale



Cette réussite n'est pas le fruit du hasard. Plusieurs leviers ont permis cette montée en puissance :

- **La dématérialisation des inscriptions** via Ma Formation en 1 Clic, qui facilite grandement les démarches ;
- **La création de nouvelles formations et la mise à jour de l'offre existante**, qui répondent mieux aux besoins actuels des militants ;
- **La formation de nouveaux formateurs**, gage de qualité et de renouvellement ;
- **L'implication forte des syndicats**, qui ont su promouvoir la formation auprès de leurs adhérents et construire de véritables **plans de formation syndicale.**

Cette dynamique est également le fruit d'un travail collectif que nous saluons. Le **COPIL formation** (David BABAULT, Sébastien GIRAUD, Franck GIRAULT et Christine MALLET), ainsi que les **responsables formation départementaux** (Laurence LE TOHIC, Marie-Laure MAHOT, Sylvie MARCELLOT et Géraldine RAULT), ont joué un rôle essentiel dans cette progression. Leur engagement, leur énergie et leur disponibilité sont à souligner et à remercier chaleureusement.

Et ce n'est qu'un début ! L'accompagnement des syndicats dans la réalisation de **leurs propres plans de formation** va se poursuivre, avec des **outils spécifiques** pour les aider à identifier les besoins, structurer l'offre et inscrire leurs adhérents plus facilement. De **nouvelles formations** viendront également enrichir le catalogue pour répondre encore mieux aux enjeux actuels et futurs.

La formation syndicale de l'URI Centre Val de Loire s'est dotée d'un logo et d'un slogan : **Former aujourd'hui, agir demain**.
Cela permet de marquer son évolution et affirmer son identité. Celui-ci se déclinera progressivement sur nos supports et apparait désormais sur chaque stylo offert aux participants. Il sera également présent sur des gobelets disponibles durant les formations.
La formation syndicale de l'URI Centre-Val de Loire progresse, et se développe. Elle est plus que jamais un **pilier de l'action syndicale, un levier d'émancipation et d'efficacité pour toutes et tous.**

Félicitations aux nouveaux acteurs de la formation !

Pour pouvoir continuer à proposer un nombre toujours plus important de formations, la CFDT Centre Val de Loire forme chaque année de nouveaux formateurs.

Cette année 10 participants se sont retrouvés pendant 4 jours à Bierville et ont réussi brillamment leur formation de formateur syndical. **Félicitation à Amandine, Bernadette, Denis, Dorian, Emilie, Hadji, Morgane, Pascale, Patrick et Sébastien** et bienvenue à eux dans le



réseau des formateurs régionaux !
La formation, c'est aussi des moments de partage et de décompression

Une nouvelle conceptrice de formation

Pour toute formation animée, c'est aussi un concepteur qui a travaillé en amont pour rédiger le dossier de formation.

Le rôle de concepteur, travaillant dans l'ombre est un maillon indispensable de la formation syndicale.



Cette année **Géraldine** a suivi la formation dispensée par la Confédération et rédigé son premier dossier de formation lui permettant de devenir officiellement conceptrice de formation. Elle vient compléter l'équipe en Région afin d'amplifier le travail de mise à jour et de rédaction de nouveaux dossiers.

L'Union Régionale Centre Val de Loire et son COPIL formation innovent pour créer le réseau des responsables formation de syndicat.

La première rencontre de ce réseau aura lieu le 18 Septembre juste après la rencontre annuelle des formateurs.
Les responsables formation et formateurs pourront ainsi se rencontrer pour **faire réseau, partager leurs besoins, découvrir des outils…**
La journée sera également marquée par un moment d'échanges avec Isabelle Mercier, secrétaire nationale en charge de la formation syndicale.

Cette rencontre aura lieu dans un **cadre convivial au camping de Nibelle (45)**.
Rendez vous le 17 septembre au soir pour une soirée festive et de rencontres.





Vous êtes responsable formation ou formateur syndical ?

Ne tardez plus à vous inscrire si ce n'est pas déjà fait en flashant ce QR Code.



MÉMENTO SOCIAL
2025

SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE – SOINS & ACCOMPAGNEMENT – LOGEMENT

GROUPE vyv

POUR UNE SANTÉ ACCESSIBLE À TOUS

Périodique de la CFDT Centre Val de Loire - 10, Rue Théophile Naudy - 45000 Orléans - Tél. 02.38.22.38.60. - E-mail : uricentre@centre.cfdt.fr
Journal trimestriel - Autorisation 10/93 CPPAP n° 0626 S 06395 - Directeur de Publication : Gilles LORY - Abt 1 an : 15 € - le n° 2,5 € -
Comité de Rédaction : Gilles LORY, Rachid Bouadma, Christine Le Moal, Caroline Blot, Xavier Rahard, Teddy Aveline, Nicolas UBEL. Ont également participé : Marie Savard, David Babault, Guillaume Le Roy et Vanessa Lafaye. Composition Clémentine Baulande - SCS CFDT Orléans
Impression : Imprimerie Prévost - 280, rue Marcel Paul - 45770 Saran -